

*des Princes &c.* Avril 1758. 251

dix jours, a été taxée à 70 mille écus, & *Naumbourg* à 20 mille. Les représentations les plus pathétiques, loin d'opérer une diminution de cette somme, n'ont servi qu'à la faire augmenter jusqu'à 60 mille écus. La Ville taxée pour sa part à 15 mille écus, n'ayant pû les payer, 5 Membres du Magistrat ont été pris, & emmenés en qualité d'ôtages. Le Chapitre de *Mersebourg* a dû donner encore 1401 écus & le Cercle de *Leipsig* 20 mille, pour les fourrages & les magasins que les François & les Autrichiens y ont enlevés aux Prussiens. Quantité de Terres Seigneuriales & de Communautés ont été obligées de payer au Commandans des troupes Prussiennes, des sommes arbitraires de 50, 100, 200 écus, & davantage; sur tout *Chemnitz*, qui a dû donner 12 mille écus, & *Baudissin* 8 mille, pour se racheter du pillage. Le passage du Corps d'Armée que le Roi a mené de *Saxe* en *Silésie*, a coûté à la Ville de *Gorlitz* au delà de 40 mille écus, dont 15 mille en argent comptant, & le reste en pain, grains, fournitures, &c.

*Si ce ne sont point là des contributions extraordinaires & des opprèssions (dit Mr. de Ponickau,) on ne sait plus à quoi ces noms doivent être appliqués. Ajoutez à cette Liste d'exactions, les 600 mille écus demandés à la Noblesse, à titre de Don-Gratuit. Le Ministre de Brandebourg prétend se prévaloir à cet égard de la protection que le Rdi de Prusse a accordée à l'Electorat de Saxe: Mais qui l'en a requis? Si Sa Maj. Prussienne s'est emparée du Pays par usurpation, si Elle en a expulsé le légitime Souverain, n'est-Elle pas obligée de dédommager l'un & l'autre? Quelle Loi l'autorise à exiger*

de